

[Tapez ici]

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
REGION DE L'EST
DEPARTEMENT DU HAUT NYONG
PREFECTURE D'ABONG-MBANG
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND
EAST REGION
UPPER NYONG DIVISION
DIVISIONAL OFFICE ABONG-MBANG
UPPER NYONG TENDER'S BOARD

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES DU HAUT-NYONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°~~02~~/AONO/RE/B13/CDPM/2023
DU ~~16 FFV 2023~~, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS
(03) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX AU LYCEE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT
DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT MINSEC : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023

2. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte du LYCEE D'ANGOSSAS, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe +deux (02) bureaux au LYCEE D'ANGOSSAS, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (lot unique).

3. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- ♦ Les travaux préparatoires ;
- ♦ Les terrassements ;
- ♦ Les fondations ;
- ♦ Les Maçonneries et élévation ;
- ♦ La Charpente - La couverture et le plafond
- ♦ Les Menuiseries métallique ;
- ♦ L'Electricité ;
- ♦ La Peinture ;
- ♦ Les VRD

4. ARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

- ♦ Imputation :
- ♦ Montant prévisionnel : **36 750 000** (Trente-Six millions sept cent cinquante mille) F CFA TTC.

6. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la préfecture d'Abong-mbang dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette des Finances d'Abong-mbang.

[Tapez ici]

7. REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture d'Abong-mbang (Service des Marchés), au plus tard le ~~17 mai 2023~~ à 10 heures précises

et devra porter la mention suivante :

16 FEV 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...../AONO/RE/B13/CDPM/2023
POUR LES TRAVAUX DE CONTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE +DEUX (02) BUREAUX AU LYCEE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT MINESEC : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de **2%** du montant prévisionnel du lot choisi, soit **735 000 (sept cent trente-cinq mille) Francs CFA**

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la Préfecture d'Abong-mbang, ~~11 mai 2023~~ à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence ou sous détails de prix unitaires quantifiés erronés à plus de 30%;
- 2) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B :

- Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
- **Les offres des soumissionnaires donc les projets des années antérieures sont abandonnés dans le Département seront systématiquement rejetées.**

B. Critères de qualification des offres techniques :

[Tapez ici]

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|---|---------|
| 1) Présentation générale de l'Offre | Oui/Non |
| 2) La capacité financière | Oui/Non |
| 3) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 4) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 5) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 6) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |
| 7) L'attestation sur l'honneur de non abandon des projets | Oui/Non |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75% seront examinées.

11. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus.

13. DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

14. ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Sans objet.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture d'Abong-mbang (Service des Marchés), Tél : 656 532 338/ 673 553 718.

16 FEV 2023
Abong-mbang, Le.....

LE PREFET DU HAUT NYONG

Autorité Contractante



MACHE NJOUNWET JOSEPH BERTRAND

Administrateur Civil Principal

Hors Echelle

Ampliations :

- ✓ DDMINMAP/HN ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CDPM-D-HN. ;
- ✓ Chef/Sce ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.